

# les chaises vides

Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers de l'Aisne — N°1 — Sept. 2006



## 100 personnes rassemblées en deux jours de mobilisation



Samedi 9 septembre, un rassemblement d'une centaine de personnes a eu lieu devant la sous-préfecture, devant 3 chaises vides.

Manu a pris la parole, pour le **collectif départemental des sans-papiers 02**. Puis Dominique a rappelé la situation de la **famille Razafisaona**. (voir ci-contre) et rappelé que **d'autres familles**, à Soissons, étaient dans le même cas. Enfin Marie-Jeanne a évoqué la nécessité de s'organiser en une **section soissonnaise** du collectif départemental pour accueillir toutes les bonnes volontés qui se sont manifestées et continuer cette lutte.

Il a été décidé de **continuer ces rassemblements** et de les élargir :

*tous les samedi à 14 h. 30,  
devant la sous-préfecture,  
jusqu'à la régularisation !*

### Collectif de défense des sans-papiers de l'Aisne,

membre du **réseau éducation sans frontières (RESF)**

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, SUD Education, FSU, SDEN-CGT, SGEN-CFDT, ATTAC 02, Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, PCF, Mouvement de la Jeunesse Socialiste, Ligue Communiste Révolutionnaire, Lutte Ouvrière, Verts du Laonnois, Verts du sud de l'Aisne, Alter Ekolo, Groupe Kropotkine de la FA, Union Juive Française pour la Paix, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

## Faites circuler l'information

La famille **Razafisaona** est arrivée de **Madagascar** en France en **2002** pour des **raisons politiques** : Auguste, le père, était un partisan de l'ancien président Ratsiraka. Il est **tabassé** par les partisans de Ravalomanana et c'est en sortant de l'hôpital qu'il prend la décision de venir en France avec ses trois enfants. Pourtant, il est **débouté** de sa demande de droit d'asile car il ne peut « prouver » les persécutions.

Les **trois enfants** sont scolarisés à Soissons : **Diana** (8 ans) en CE2 au Tour de ville, **Dominique** (14 ans) au Collège Gérard Philippe et **Valera** (17 ans) en 1<sup>ère</sup> S au Lycée Léonard de Vinci. Il a obtenu une bourse nationale au mérite.

En juillet, ils font une demande de régularisation, sortent de la clandestinité, donnent leur adresse à la préfecture... Sans même leur annoncer le rejet, Mme le Préfet de l'Aisne prend contre eux un **arrêté de reconduite à la frontière** et ordonne leur arrestation.

Arrêtés le **31 août** au petit matin, la famille est emmenée au **centre de rétention** de Oissel près de Rouen. De là, ils sont conduit **menottés** (enfants compris, sauf la plus petite) devant un juge des libertés qui décide de les relâcher. Ils reviennent à Soissons et font appel de l'arrêté de reconduite à la frontière. Leur recours est rejeté le 7 septembre. **Aujourd'hui, les parents et les enfants, réunis dans l'angoisse, se cachent.**

## Une drôle de rentrée scolaire



Comment ne pas apercevoir, lundi matin, devant l'école du Tour-de-Ville, au milieu des petits qui regagnaient leur école, cette petite pancarte qui alertait : « Et Diana ? » Diana est l'une des trois enfants du couple malgache qui a été interpellé jeudi et placé dans le centre de rétention des étrangers d'Oissel (près de Rouen). Le collectif de défense des sans-papiers de l'Aisne voulait que l'on n'oublie pas cette petite fille qui était scolarisée dans cette école.

L'Union du 6 septembre 2006

## Agir avec le collectif

- 1) **Rejoignez le collectif** : envoyez un courrier à [cdsp02@wanadoo.fr](mailto:cdsp02@wanadoo.fr) 167 Bd P.Brossolette 02000 Laon
  - 2) Ecrivez à **Mme le Préfet de l'Aisne** 27 r Paul Doumer 02000 LAON fax : 03 23 20 69 58.
  - 3) Diffusez l'info, prenez des initiatives : **pétitions...**
  - 4) Participez au **soutien financier** par chèques.
  - 5) Participez aux **rassemblements du samedi 14 h.30**
  - 6) **Prochaine réunion** du collectif : **mercredi 13 à 18h.**
- Maison des syndicats à Soissons (face au marché couvert)

## L'évêque de Soissons s'indigne et réclame la levée de l'arrêté de reconduite.

Mgr Marcel Herriot a déclaré à la presse qu'il « *partage cet émoi [des Soissonnais] et ose espérer que la reconduite à la frontière n'aura pas lieu.* ».

Son message a été lu à la cathédrale dimanche 10 septembre.

**Pour contacter les Soissonnais du CDSP 02 :**

Marie-Jeanne : 0608884619 [potin-ym@wanadoo.fr](mailto:potin-ym@wanadoo.fr)

Dominique : 0687211248 [dominique.natanson@wanadoo.fr](mailto:dominique.natanson@wanadoo.fr)

# Pétition

## ILS SONT SOUS NOTRE PROTECTION

Madame le Préfet de l'Aisne,

une famille malgache menacée d'expulsion est obligée de se cacher dans notre département. Ils sont aujourd'hui sous la protection du Collectif de Défense des Sans-Papiers de l'Aisne.

Les trois enfants, Valera (17 ans), Dominique (13 ans) et Diana (8 ans) sont de fait privés du droit de suivre une scolarité normale. Diana n'a été scolarisée qu'en France et Valéra a obtenu une bourse nationale au mérite. Cette famille, en France depuis 2002, remplit tous les critères de la circulaire.

Pourtant, la préfecture n'a pas hésité à prendre un arrêté de reconduite à la frontière à son encontre et à procéder à son arrestation au petit matin. Les adolescents et leurs parents, placés en centre de rétention, ont ensuite été menottés. Libérés pour vice de procédure, ils sont toujours sous le coup de l'APRF, le recours ayant été rejeté par le tribunal de Rouen.

**C'est inacceptable, aucun être humain ne doit avoir à se cacher, aucun enfant n'est illégal !**

**Nous exigeons l'annulation de l'APRF et la régularisation de cette famille**

Prénom et nom	profession	commune	signature

Pétition à envoyer au **Collectif de Défense des Sans Papiers de l'Aisne** :

[cdsp02@wanadoo.fr](mailto:cdsp02@wanadoo.fr)

ou la remettre à un militant du collectif